



SEANCE DU 21 MAI 2026

PROCES-VERBAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un du mois de mai, à dix-neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Servas (Ain), dûment convoqués le 15 mai 2026, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Serge GUERIN élu Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents : 15

Présents : Serge GUERIN, Christèle MAYOUSSIER, Pascal LEGRAIS-BOUCHER, Pauline MOISSONNIER, Jean-Claude ECOCHARD, Vanessa BRET, Michel CREPPEL, Laurence FOURNIER, Anthony FAUVET, Jennifer GARIBIAN, Stéphane GISBERT-CUREAU, Noël LARGERON, Sarah MARILLER, Solène RIGAUD et Valentin MOISSONNIER

Excusé : /

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire.

Secrétaire de séance : M CREPPEL

ORDRE DU JOUR

- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) : présentation du projet par ATHELIA et DYNACITE
- Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal
- Délibérations
 - DEL2026-33 : Modification des membres de certaines commissions municipales
 - DEL2026-34 : Modification du tableau des emplois permanents de la Collectivité
 - DEL2026-35 : Association Bouchoux Condeissiat Basket – demande de subvention exceptionnelle
 - DEL2026-36 : Vente des parcelles cadastrées C 810p et C 966p au promoteur Athélya pour un projet immobilier
- Commissions municipales : présentation des dossiers en cours
- Questions diverses
 - Elections sénatoriales 2026 : désignation des délégués municipaux le 05/06/2026

ARRÊT DU PROCES-VERBAL DU 23 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2026.

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) : PRESENTATION DU PROJET ATHELIA ET DYNACITE

Le promoteur Athélya, accompagné de l'architecte AND CO, du paysagiste Technivert et du bailleur social Dynacité, est venu présenter, à la nouvelle équipe municipale, la structure de l'entreprise, son organigramme et ses références. Il a ensuite exposé le projet d'aménagement immobilier sur Servas, sur un tènement communal d'un peu plus de 9 000 m² situé en lieu et place du parking « poids lourds » et sur des terrains attenants.

Le projet comporte deux typologies de constructions :

- 14 maisons jumelées en duplex R+1 avec jardinet individuel, allant du T3 au T5, en accession abordable, par le biais d'un prêt social location-accession (PSLA).
- 1 bâtiment R+1 et 1 bâtiment R+2 de 14 appartements au total avec rez-de-jardin ou balcons, allant du T2 ou T4, en locatif conventionné.

Suite aux différentes observations émises par les élus municipaux précédents, les dispositions des bâtiments et des équipements ont été repensés et remaniés.

Un accent particulier a été mis sur le volet paysager qui a fait l'objet d'une réflexion approfondie quant à la sélection des essences et à leur disposition et aux mobiliers annexes (cabanes à outils, nichoirs pour oiseaux, bancs sur l'aire de jeux commune...). Le projet de plantation des arbres va au-delà des prescriptions du PLU. L'aménagement a été conçu avec l'objectif d'avoir un quartier esthétique, sans vis-à-vis et agréable à vivre.

Concernant les bâtiments, ils respecteront les dispositions relatives aux énergies renouvelables. Ils seront équipés d'un système de pompe à chaleur et d'un dispositif de récupération des eaux de pluviales.

Le bailleur social DYNACITE a ensuite présenté le mécanisme du prêt social location-accession (PSLA), ses conditions d'obtention et les avantages pour les acquéreurs et pour la Commune. Une étude de marché a été entreprise pour connaître le profil recherché des clients.

A l'issue de cette présentation, des questions ont été soulevées :

- L'entretien futur de la voirie et des espaces verts : ce point sera à définir ultérieurement entre le syndic de copropriété qui sera créé et la Commune.
- La sortie des véhicules sur la RD1083 : la largeur n'étant pas suffisante lors du croisement entre les voitures et les véhicules agricoles qui utilisent fréquemment cette intersection, il convient de réfléchir à un aménagement prenant en compte l'afflux de la circulation et permettant à tous les usagers de manœuvrer en toute sécurité. Un échange avec le Département et le CEREMA devra être engagé pour connaître les préconisations. L'architecte AND CO se propose d'établir un schéma d'aménagement coté pour soumettre au gestionnaire de la voirie départementale.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DM2026-10 : Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement d'un cheminement modes doux le long de la RD 1083 - transfert

Décision d'approuver et de signer l'avenant n° 1 au marché 2026-1 « Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un cheminement modes doux le long de la RD 1083 », ayant pour objet le transfert du marché à la société EAU CONSEIL SERVICE située à MORANCE (69480), sans incidence financière sur le montant du marché.

Pour information : la réunion de lancement a eu lieu le 04/05/2026 pour le rappel des prestations attendues et les grandes lignes du projet ainsi que pour la projection du calendrier de l'opération. La prochaine réunion est fixée au 02/06/2026 pour la présentation de l'AVP minute.

DM2026-11 : Renouvellement d'une concession dans le cimetière au nom de M. GIRAUD Alain et Mme MOISSONNIER Eliane - emplacement 57.03 - carré 2

Décision de renouveler la concession de terrain au cimetière de Servas au nom de M. GIRAUD Alain et Mme MOISSONNIER Eliane, pour l'emplacement n° 57.03 carré 2, pour une durée de 15 ans à compter du 23/04/2026. Le tarif de la concession s'élève à 200 €.

DELIBERATIONS

La délibération relative à la vente des parcelles cadastrées C810p et C 966p au promoteur Athélya est retirée de l'ordre du jour, dans l'attente d'informations complémentaires.

DEL2026-33 : MODIFICATION DES MEMBRES DE CERTAINES COMMISSIONS COMMUNALES

Par délibération n° DEL2026-23 du 20 mars 2026, conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal a approuvé la création de dix commissions municipales et désigné leurs membres, comme définies ci-après

- La commission des ressources humaines traite les recrutements, les entretiens annuels et de recadrage, le suivi des dossiers des agents, la gestion des congés, des plannings et de l'absentéisme, le suivi mensuel du budget RH et la définition des primes.
- La commission des finances traite de l'élaboration et du suivi du budget, de la gestion des subventions, et de la révision des tarifs communaux.
- La commission MAPA est dédiée aux achats et à la commande publique.
- La commission du cadre de vie traite les dossiers relatifs à l'entretien des espaces verts, le fleurissement, les équipements ludiques et les illuminations.
- La commission de l'enfance regroupe les thématiques suivantes : école, activités périscolaires, restaurant scolaire, relais petite enfance (RPE) et instances liées à l'enfance.
- La commission des travaux bâtiments et voirie est dédiée à l'entretien des bâtiments et de la voirie ainsi que de leurs équipements.
- La commission urbanisme traite de la gestion des demandes d'urbanisme et de la modification ou de la révision du PLU.
- La commission communication est en charge des bulletins municipaux et de la gestion des supports de communication.
- La commission loisirs, animations et culture est dédiée aux relations avec les associations et assure la gestion des manifestations municipales.

- La commission communale d'action sociale traite des dossiers relevant des affaires sociales, des seniors et organise des actions thématiques en faveur de la population ou d'associations caritatives.

Ces commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal dans leur domaine de compétence. Elles préparent le travail et les délibérations du Conseil mais n'ont aucun pouvoir de décision.

Depuis la mise en place de ces commissions municipales, plusieurs Conseillers Municipaux se sont repositionnés sur les différentes thématiques proposées, en fonction de leurs centres d'intérêts :

- Madame Sarah MARILLER a émis le souhait de se retirer de la commission « Cadre de Vie »,
- Monsieur Valentin MOISSONNIER a soumis sa volonté de siéger au sein de la commission « Cadre de Vie »,
- Monsieur Pascal LEGRAIS-BOUCHER a soumis sa volonté de siéger au sein de la Commission « Travaux : Bâtiments/Voirie ».

Le Conseil Municipal est donc appelé à se prononcer sur la modification de la composition des commissions municipales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : La délibération n° DEL2026-23 du 20 mars 2026 portant création des commissions municipales est abrogée.

Article 2 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales telle que définie ci-après :

- 1 – Commission Ressources Humaines
- 2 – Commission Finances
- 3 – Commission MAPA
- 4 – Commission Cadre de Vie
- 5 – Commission Enfance
- 6 – Commission Travaux bâtiments voirie
- 7 – Commission Urbanisme
- 8 – Commission Communication
- 9 – Commission Loisirs, Animations et Culture
- 10 – Commission Communale d'Action Sociale (CCAS).

Article 3 : Le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission est variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Article 4 : Après nouvel appel à candidatures, et en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions les membres suivants :

Commissions	Membres élus	
	Responsables	Membres
Ressources humaines	Serge GUERIN	Christèle MAYOUSSIER Pascal LEGRAIS-BOUCHER Jean-Claude ECOCHARD Stéphane GISBERT-CUREAU Pauline MOISSONNIER
Finances	Christèle MAYOUSSIER	Serge GUERIN Pauline MOISSONNIER Laurence FOURNIER Stéphane GISBERT-CUREAU
MAPA	Christèle MAYOUSSIER	Serge GUERIN Pauline MOISSONNIER Laurence FOURNIER Stéphane GISBERT-CUREAU
Cadre de vie	Pascal LEGRAIS-BOUCHER	Jennifer GARIBIAN Laurence FOURNIER Noël LARGERON Michel CRESPEL Valentin MOISSONNIER
Enfance	Christèle MAYOUSSIER	Sarah MARILLER Anthony FAUVET Vanessa BRET
Travaux : Bâtiments / Voirie	Jean-Claude ECOCHARD Stéphane GISBERT-CUREAU	Serge GUERIN Noël LARGERON Valentin MOISSONNIER Anthony FAUVET Michel CRESPEL Pascal LEGRAIS-BOUCHER
Urbanisme	Serge GUERIN	Stéphane GISBERT-CUREAU Solène RIGAUD Valentin MOISSONNIER Pascal LEGRAIS-BOUCHER Michel CRESPEL
Communication	Pauline MOISSONNIER	Serge GUERIN Solène RIGAUD Sarah MARILLER

Loisirs Animations Culture	Pascal LEGRAIS-BOUCHER	Stéphane GISBERT-CUREAU Noël LARGERON Pauline MOISSONNIER Christèle MAYOUSSIER
CCAS	Christèle MAYOUSSIER	Serge GUERIN Noël LARGERON Jennifer GARIBIAN Vanessa BRET

DEL2026-34 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1 ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 20/03/2026 ;

Considérant que, suite à une erreur de calcul au niveau de la quotité horaire du dernier poste d'adjoint technique à temps non-complet crée à hauteur de 7h37 (7,62) lors de la délibération du 20/03/2026, il est nécessaire de rectifier la durée du temps de travail pour le restant de l'année scolaire 2025-2026 ;

Considérant la nécessité de recruter un agent sur un poste d'agent technique pour effectuer l'entretien des bâtiments scolaires pour le restant de l'année scolaire 2025-2026 ;

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient de modifier le tableau des emplois concernant les adjoints techniques intervenant sur le temps méridien et le temps de ménage du groupe scolaire,

Le Maire propose à l'assemblée :

- De supprimer l'emploi d'agent technique polyvalent, sur cadre d'emploi d'Adjoint technique, à temps non complet à quotité de 7h37 (7,62).
- De créer deux emplois d'agent technique polyvalent, sur cadre d'emploi d'Adjoint technique, à temps non complet à quotité de 6h31 (6,51) et 6h00 (6,00).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire ;
- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la Collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1^{er} juin 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la déclaration de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE				
Service	Libellé emploi	Cadre d'emplois	Nombre de postes	Durée temps de travail hebdomadaire
Service Administratif	Secrétaire général de Mairie	Rédacteur ou Attaché	1	TC
	Secrétaire administrative polyvalente	Adjoint administratif	1	TC
Services techniques	Agent technique polyvalent	Adjoint technique	3	TC
		Adjoint technique	9	1 : 31h15 (31,25) 1 : 22h14 (22,23) 1 : 6h31 (6,51) 1 : 13h22 (13,37) 1 : 08h39 (8,65) 1 : 07h51 (7,85) 1 : 05h31 (5,51) 1 : 3h49 (3,82) 1 : 6h00 (6,00)
		Adjoint technique Saisonnier	1	TC
Ecoles	ATSEM	ATSEM ou Adjoint technique	1	27h57
	ATSEM	ATSEM ou Adjoint technique	1	TC

DEL2026-35 : ASSOCIATION BOUCHOUX CONDEISSIAT BASKET – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur Pascal LEGRAIS-BOUCHER, 2^{ème} Adjoint au Maire en charge de la commission « Loisirs Animations Culture », informe l'Assemblée que l'Association « Bouchoux Condeissiat Basket », organisera le 13 juin 2026 au gymnase Jacques Verzier du Bouchoux, une grande manifestation dans le cadre de la célébration des 80 ans du club, au cours de laquelle près de 800 personnes sont attendues.

Il précise que cette Association est reconnue au niveau régional et compte 240 licenciés dont certains sont domiciliés sur la Commune de Servas.

Afin de garantir la réussite de cet évènement, l'Association « Bouchoux Condeissiat Basket » sollicite une subvention exceptionnelle pour lui permettre de couvrir les frais logistiques et d'assurer la sécurité de la manifestation.

Après examen de la demande et analyse du budget prévisionnel présenté,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € à l'Association « Bouchoux Condeissiat Basket » ;
- **PRECISE** que cette dépense sera imputée à l'article 65748 du budget primitif.

COMMISSIONS MUNICIPALES – PRESENTATION DES DOSSIERS EN COURS

- **RESSOURCES HUMAINES** : information sur les mouvements de personnel :
 - Détachement de l'agent ayant bénéficié d'une PPR (Période de Préparation au Reclassement), auprès de la Mairie de Château-Gaillard, pour une durée de 1 an à compter du 18/05/2026.
 - Recrutements de personnels en CDD suite à congé maladie (espaces verts) ou vacances d'emploi (ATSEM, entretien des bâtiments et temps méridien).

- **FINANCES** : une réunion est programmée le 07/07/2026 pour présenter à la nouvelle équipe les orientations budgétaires 2026, la situation des crédits à mi-année et le calendrier d'élaboration du budget 2027.

- **CADRE DE VIE** :
 - Fleurissement : les plantations ont eu lieu le 09/05/2026. Deux pots de fleurs ont été ajoutés sur le parking de la Mairie, à l'entrée de la salle Henri Baillet en remplacement de ceux existants qui étaient en mauvais état.
 - Taille des haies : l'entreprise Calidrys a été relancée pour la planification de la première intervention en juin 2026.
 - Broyage de 23 souches d'arbres : le devis de l'entreprise Nicolas BELOUZARD de Condeissiat a été validé pour un montant de 720 € TTC.
 - Remplacement de planches au city-stade : un devis pour la fourniture de 22 planches de 5,10 m, auprès de Bourg Matériaux, a été validé pour un montant de 493,96 € TTC.
 - Bac à sable périscolaire et mobilier cour école : un devis a été sollicité auprès de l'entreprise INNOCENTI David, pour la construction des plateformes en béton.

- Nettoyage des columbariums : un devis d'un montant de 750,20 € TTC a été établi par l'entreprise 01 Façades de Perrex. D'autres devis vont être demandés.
- Illuminations : une réunion sera à programmer pour étudier les installations des décors et passer les commandes en fonction du budget alloué.
- Concours villes et villages fleuris : la commission a décidé de ne pas y donner suite cette année, compte tenu de l'installation trop récente du Conseil Municipal.
- Dispositif « participation citoyenne » : la gendarmerie viendra faire une présentation lors du Conseil Municipal du 18 juin.

➤ ENFANCE :

- Affaires scolaires et périscolaires :
 - ⇒ Plusieurs problèmes de comportements et de violences au sein des différentes structures de la Commune. Un cas de bagarre au sein de l'école pour lequel la gendarmerie est intervenue. Un cas de violences verbales qui a donné lieu à une exclusion d'un enfant du restaurant scolaire du 18 au 22 mai.
 - ⇒ Préparation de la rentrée 2026/2027 : le document d'information commun école / périscolaire / restaurant scolaire, concernant les modalités d'inscription, sera diffusé courant de la semaine prochaine aux familles concernées.
- Projet Educatif De Territoire (PEDT) Dompierre, Lent, Saint-André-sur-Vieux-Jonc et Servas : le comité de pilotage s'est réuni le 05/05/2026 à Servas. Un point sur les différentes actions mises en place a été fait. L'élaboration d'une charte commune est en cours sur la Commune de Servas.
- Conseil Municipal des enfants : en vue de relancer cette instance, les membres de la commission se sont rendus à la Mairie de Saint-André-sur-Vieux-Jonc pour prendre connaissance du fonctionnement et des activités de son CME, afin de se donner des pistes de réflexion.
- Temps méridien et restaurant scolaire : visite de Christèle MAYOUSSIER et de Sarah MARILLER, le 24/04/2026 sur le temps méridien, au cours de laquelle Quentin CHAIN, animateur référent ALFA3A, a exposé le fonctionnement et l'organisation mis en place. Le menu adulte était bon et copieux. Le niveau sonore paraît correct de même que le temps laissé pour le repas. Une prochaine visite sera programmée avant les vacances scolaires.
- Assistantes maternelles : 5 personnes se sont inscrites à la réunion programmée le 09/06/2026, pour faire le point sur leur profession et sur leur participation aux activités du Relais Petite Enfance.

➤ TRAVAUX BATIMENTS/VOIRIE :

▪ Bâtiments :

- ⇒ Salle polyvalente et sportive :
 - Visite de sécurité du bâtiment par la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie fixée le 26/05/2026 matin. Les travaux de mise en conformité ont été réalisés par la SOTEB.
 - Barrière pompier : en attente du devis de l'entreprise Métallerie Morel pour sa réparation.
- ⇒ Installations électriques des bâtiments : des devis auprès d'électriciens ont été sollicités pour la mise aux normes des armoires électriques.
- ⇒ Visite des locaux communaux par les élus : à envisager un samedi matin.

▪ Voirie :

- ⇒ Remplacement d'un poteau d'incendie à Lalleyriat : un devis a été sollicité auprès du Syndicat des Eaux Veyle Reyssouze Vieux-Jonc.
- ⇒ Rendez-vous avec Monsieur RICOL de Grand Bourg Agglomération, programmé le 26/05/2026, en vue d'actualiser les commandes du programme voirie à passer sur le marché Eurovia/Socatra. Un tableau de suivi du programme a été mis en place.
- ⇒ Liaison « modes doux » Servas-Lent : la pose des enrobés se déroulera du 26 au 29/05. La RD 64 sera fermée à la circulation dans le sens Servas→Lent de 7h30 à 19h00.
- ⇒ Prochaine réunion le 26/05/2026.

➤ URBANISME :

▪ Décisions d'urbanisme délivrées :

N° dossier	Demandeur	Objet des travaux	Adresse	Décision
PC 001 405 26B0004	LAFAYE Nicolas	Construction d'une terrasse couverte	190 rue des Erables	Accord du 28/04/2026
DP 001 405 26B0005	NW JOULES	Mise en œuvre d'un élément préfabriqué de stockage d'énergie	Chemin des Crets Lieudit Travant	Non-opposition préfectorale du 20/04/2026
DP 001 405 26B0008	GUY Marvyn	Installation d'un portail	1501 route de Chalamont	Non-opposition du 27/04/2026

➤ **COMMUNICATION** : réunion du 20/05/2026

- Newsletter : l'impression est programmée en début de semaine prochaine pour une distribution par les élus. Afin de faire connaître les Conseillers Municipaux aux habitants, il a été décidé la publication d'un portrait de quelques élus lors de chaque parution, à partir de la Newsletter d'octobre/novembre.
- Site internet : une extension de la mémoire du site sera demandée compte tenu de la saturation de sa capacité actuelle.
- Bulletin municipal : des devis seront sollicités pour l'édition du bulletin de fin d'année.
- Livret d'accueil des nouveaux arrivants : projet de création d'un livret à destination notamment des bailleurs pour les nouveaux locataires.

➤ **LOISIRS ANIMATION CULTURE** : réunion du 18/05/2026

- Forum des associations du 30/05/2026 : certaines associations n'ont pas répondu et ont été relancées. Une banderole a été commandée mais le fournisseur rencontre des difficultés pour la réaliser.
- Projet de marché de Noël : la commission étudie l'organisation d'un marché de Noël qui se tiendrait le 04 ou le 05/12/2026.

➤ **CCAS** : réunion du 07/05/2026

- Organisation du banquet (repas et animation à trouver) et des colis,
- Marche « octobre rose »,
- Point sur la situation des personnes vulnérables ou en difficulté.

QUESTIONS DIVERSES

- **ELECTIONS SENATORIALES 2026** : le Conseil Municipal sera convoqué le vendredi 05 juin à 18h30 pour l'élection des délégués qui seront en charge d'élire les sénateurs le 27 septembre 2026. Les Conseillers Municipaux se sont positionnés pour constituer une liste de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.
- **GRAND BOURG AGGLOMERATION** : GBA a lancé un appel à candidature auprès des Conseillers Municipaux pour la désignation des délégués des 7 commissions thématiques validées en conférence des Maires. Le support de présentation sera envoyé à chaque Conseiller pour que chacun puisse faire remonter son ou ses souhaits à l'une de ses commissions (maximum deux commissions par personne).

- **COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES** : Madame Jennifer GARIBIAN et Monsieur Valentin MOISSONNIER sont désignés pour être nommés respectivement membres titulaire et suppléant.
- **SYNDICAT MIXTE VEYLE VIVANTE** : compte-rendu de la réunion du 20/05/2026, au cours de laquelle une rétrospective historique a été présentée. Il a également été procédé à l'élection du bureau syndical.

Prochaines séances du conseil :

- ➔ Jeudi 05 juin 2026 à 18h30 pour l'élection des délégués dans le cadre des élections sénatoriales 2026,
- ➔ Jeudi 18 juin 2026 à 19h30.

Séance levée à 23h15.

Le Secrétaire de séance,
Michel CRESPEL



Le Maire,
Serge GUERIN

